

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 FEVRIER 2014**

Délibération
n° 2014.02. 35.B

**Services de nettoyage
des
locaux : lancement
d'un appel d'offres
ouvert**

LE VINGT SEPT FEVRIER DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 février 2014**

Secrétaire de séance : Didier LOUIS

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2014

**DELIBERATION
N° 2014.02. 35.B**

ENVIRONNEMENT / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINE - MARCHÉS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

SERVICES DE NETTOYAGE DES LOCAUX : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

Les marchés en cours pour le nettoyage des locaux et vitrerie du GrandAngoulême, de la Pépinière du Grand Girac ainsi que du Centre nautique Nautilus arrivent prochainement à échéance.

Par ailleurs, la reprise en régie de la salle de spectacles La Nef et de l'Espace Carat obligent aujourd'hui à prendre en compte les nouveaux besoins en matière de propreté de ces sites.

Enfin, il convient de prendre en compte ceux de la future Médiathèque « L'Alpha ».

Il est donc proposé de lancer une consultation ayant pour objet les prestations de service de nettoyage des locaux et des vitres du GrandAngoulême qui comportera 6 lots :

- Lot n° 1 : Nautilus
- Lot n° 2 : Espace Carat
- Lot n° 3 : La Nef
- Lot n° 4 : Médiathèque « L'Alpha »
- Lot n° 5 : Pépinière du Grand Girac
- Lot n° 6 : Autres sites du GrandAngoulême

Les lots n°1 à n° 5 sont mixtes :

- Ils sont simples sur la base de prix forfaitaires annuels pour les besoins courants de nettoyage des locaux et vitreries, en fonction d'une fréquence fixée pour chaque prestation et chaque site.
- Ils sont à bons de commande sur la base de prix unitaires pour les prestations ponctuelles sans engagement sur un montant minimum ni maximum de commandes.

Le lot n°6 est un marché à bons de commande sur la base de prix unitaires sans engagement sur un montant minimum ni maximum de commandes.

La procédure à mettre en oeuvre sera l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics, avec les estimations annuelles suivantes :

- Lot n° 1 : 205 000 € HT
- Lot n° 2 : 60 000 € HT
- Lot n° 3 : 10 000 € HT
- Lot n° 4 : 97 000 € HT
- Lot n° 5 : 33 000 € HT
- Lot n° 6 : 47 000 € HT

Les lots n°1, n°2, n°3, n°5 et n°6 prennent effet à compter de leur date de notification pour une durée d'un an renouvelable annuellement trois fois par reconduction expresse, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans.

.../...

Le lot n°4 prend effet à compter de la notification d'un ordre de service de démarrage pour une durée d'un an renouvelable annuellement trois fois par reconduction expresse, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense au budget principal et aux budgets annexes concernés - article 6283.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 mars 2014	<u>Affiché le :</u> 03 mars 2014